RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ À L'ENGAGEMENT NO 3

Engagement nº 3 (demandé par Bitfarms)

Fournir la date à laquelle Hydro-Québec a informé publiquement que le guichet unique n'allait pas être ouvert.

Réponse à l'engagement nº 3 :

Le Distributeur mentionne qu'il a mis à jour la page Web relative au guichet unique le 3 novembre 2022, soit quelques jours après le dépôt du présent Plan. À cette date, il annonçait qu'en raison du contexte énergétique, il demandait à la Régie d'approuver la suspension du processus d'attribution de puissance réservée à un usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs (l' « usage cryptographique »).

Ce texte remplaçait celui qui avait été ajouté le 8 juillet 2022 et qui mentionnait notamment que le Distributeur lancerait un processus d'attribution vers la mi-septembre 2022.

Le Distributeur mentionne qu'une mise en garde était présente sur cette même page Web à compter du 1er avril 2022.[1] Celle-ci recommandait aux joueurs du secteur de faire preuve de prudence dans leurs démarches relatives à un projet visant un usage cryptographique.

Une autre mise en garde avait également été transmise par courrier en janvier 2022 aux clients et promoteurs de tous les secteurs qui avaient soumis des projets de plus de 50 MW afin que ces derniers fassent preuve de prudence dans la mise en œuvre de leurs projets.[2]

[1] Voir la pièce A-0010, page 69.
[2] *Ibid*., page 71.